

DANS LE VIEUX BOURG DE LORMONT

Jardins et espaces libres

Fiche 15

COMMENT PLANTER MON JARDIN ?*

- Comment faire des plantations dans mon jardin ?
- Quels traitements sont souhaités (pelouse, arbres d'ombrage, accompagnement végétal des clôtures, potager/petits fruits...)?
- Quelles techniques pour réussir mes plantations ?

Bordeaux Métropole et la ville de Lormont protègent leur patrimoine. Un nouvel outil de protection, l'AVAP, propose des prescriptions pour la mise en valeur et la préservation du bourg historique.

À SAVOIR

Les jardins participent aux ambiances caractéristiques du bourg ancien, notamment ceux de la rue du kiosque et de la rue Blandin, et les arrières des jardins de la rue de Général de Gaulle visibles depuis la rue Blandin.

La biodiversité est essentielle à notre qualité de vie. Les plantations créent une trame d'habitats pour la faune et les micro-organismes. Elles favorisent la lutte biologique par le maintien de milieux favorables aux auxiliaires, prédateurs naturels des parasites.

La qualité de l'air est améliorée par la filtration de particules polluantes et la fixation des poussières par les végétaux. Les plantations peuvent renforcer le confort des bâtiments, et faire baisser les consommations énergétiques, en réduisant les variations de températures (ombre sur les façades sud).

Les racines des végétaux participent à la stabilité des sols et à la lutte contre l'érosion et le lessivage.

À RETENIR

Choisir une palette végétale adaptée

Elle peut être horticole, tout en restant adaptée aux conditions particulières de sol (calcaire) et au climat (résistance au gel jusqu'à -10°C minimum).

Les façades arrières des bâtiments peuvent être végétalisées par des plantes grimpantes (houblon, bignone...), ainsi que les pergolas, apportant ainsi de l'ombre en été. Les plantes grimpantes peuvent également habiller les clôtures, les pergolas et abris de jardin...

Les arbres, êtres vivants extraordinaires par leur taille et leur longévité, véritables abris et repères dans le paysage, apportent de l'ombre aux terrasses, aux façades sud, permettent de gérer des vis à vis. Il faut éviter de planter des arbres persistants près des fenêtres et baies vitrées (baisse de luminosité l'hiver dans la maison).

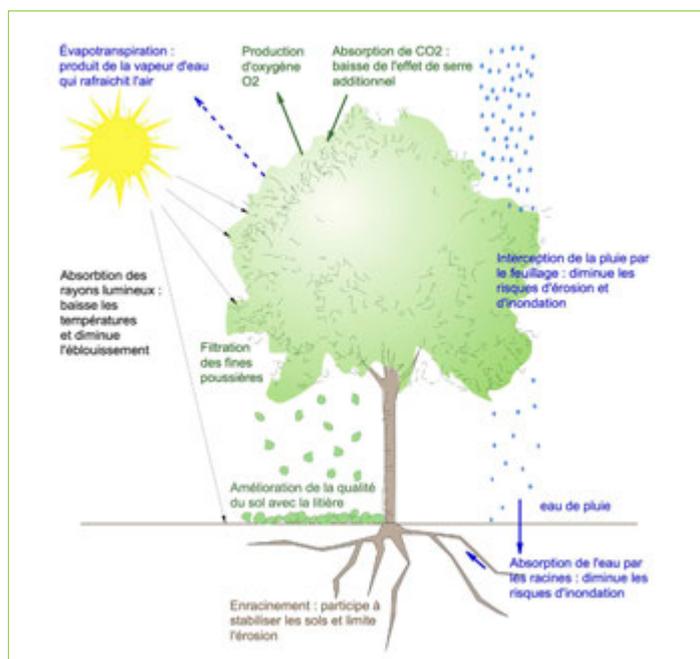


Schéma sur les bénéfices de l'arbre en ville

Que dit la réglementation de l'AVAP ?

- plantes adaptées au sol et au climat,
- élagage doux,
- haies d'essences variées.

*Pour les parcs des villas, voir la fiche sur les Parcs des villas

Le volume de l'arbre adulte et de ses racines doit être pris en compte dans le choix de l'essence. Il est important de ne pas planter d'arbres trop près des constructions afin que les racines puissent se développer convenablement sans causer de dégâts. La trajectoire des racines est opportuniste, elles se développeront préférentiellement dans les parties les plus favorables (sol aéré et humide).

Dans les petits jardins des coteaux, les arbres peuvent être des fruitiers fleurs (Malus coccinella, Prunus serrulata...) ou des arbres de Judée, figuiers, érables, alisiers... Un palmier (Chamaerops excelsior) peut ponctuer les jardins, clin d'oeil au passé portuaire du bourg. Dans les parcs des villas, des arbres au développement plus important peuvent être plantés loin des constructions, comme des cèdres, des pins parasols ou des magnolias.

Les arbustes permettent de structurer le jardin. Ils forment des haies, servent de fond aux massifs fleuris de vivaces, ou ponctuent les pelouses de points d'intérêt (floraison, forme, feuillage remarquable). Les plantes vivaces, annuelles et bulbes permettent par des associations judicieuses (couleurs de feuillage et floraison, formes, textures et parfums différents...) d'animer et d'égayer les jardins en toutes saisons. Les plantes aromatiques disposées à proximité des terrasses et allées sont utiles en cuisine (thym, romarin, menthe...).

Utiliser des techniques de plantation favorisant la bonne reprise des végétaux

Pour les arbres, la fosse de plantation doit être de 1x1x1m au minimum, et pour les arbustes, une profondeur de 50 cm est suffisante. Les bords et le fond de la fosse doivent être décompactés afin de favoriser la circulation de l'eau et la croissance des racines.

Un apport de compost à la plantation est le bienvenu, à raison d'environ 100L pour les arbres et de 10L par mètre carré pour les arbustes et vivaces.

Le pralinage des arbres et arbustes favorise la bonne reprise : trempage des racines avant plantation dans le mélange suivant : 1/3 d'argile, 1/3 de compost ou fumier composté, 1/3 eau de pluie.

Le paillage (broyât de branches d'arbres feuillus, feuilles mortes sèches, broyées si possible au préalable avec une tondeuse, écorces ou aiguilles de pins pour les plantes de terre de bruyère) des zones plantées diminue l'évaporation de l'eau du sol et les besoins en arrosage, réduit la pousse des plantes indésirables et favorise la vie des micro-organismes dans le sol. A répandre en surface sur une épaisseur de 5 à 10cm maximum. Un ajout l'été d'une couche mince de tonte de gazon sur 2 à 3 cm peut être réalisé sur vos massifs ou au pieds des arbres, directement après la tonte. NB : Choisissez des tontes indemnes de graines indésirables pour éviter d'en semer là où vous étalerez les tontes en guise de paillis. S'il y a des graines, portez les tontes sur le tas de compost.

Un suivi de l'arrosage est nécessaire les trois premières années pour les arbres, afin d'assurer le bon ancrage des racines dans le sol, suffisamment profondément et largement pour que l'arbre puisse se débrouiller seul par la suite en période sèche.

PRÉPARER SON PROJET

Vérifier les règles

Il s'agit des règles de l'AVAP qui donne des prescriptions en matière de qualité au service de la valorisation du patrimoine et de l'environnement. Il sera nécessaire de s'informer pour avoir une bonne connaissance et pouvoir prendre les décisions appropriées.

Faire un diagnostic

Avant toute intervention, le diagnostic du site et des usages souhaités permet de comprendre les intérêts en jeu et de réaliser des travaux de qualité. Un état des lieux est à réaliser : quelle est la taille de mon jardin, son exposition, son sol, son relief ?

Faire appel à des professionnels qualifiés

Il est préférable de faire appel à des professionnels pour le choix des essences adaptées à chaque jardin (pépiniéristes), et à un paysagiste concepteur, pour la cohérence et la pertinence de la conception du jardin par rapport au site, à son histoire, au respect du paysage dans lequel il s'inscrit et de la biodiversité.

A ne pas faire

- Planter des végétaux inadaptés au sol (les plantes de terre de bruyère ne pousseront pas bien dans des sols calcaires) et au climat (attention aux plantes exotiques gélives)
- Planter des arbres persistants trop près des fenêtres
- Planter des arbres aux racines traçantes, c'est à dire avec de grosses racines superficielles (prunus, magnolia, pin parasol, peuplier, cèdre...) à proximité immédiate des terrasses
- Planter un végétal auquel une personne vivant à proximité est allergique (par exemple des graminées), mais il faut garder à l'esprit que l'allergie à une plante dépend de nombreux facteurs, comme de la partie de la plante incriminée, de la façon dont l'organisme est entré en contact avec cette plante, de la dose à laquelle l'organisme a été exposé, de l'état général de cet organisme...

Lexique

Auxiliaires : prédateurs naturels pour combattre les ravageurs

Lessivage : transport en profondeur des éléments du sol (sédiments, engrais, pesticides, etc.) par les eaux de surfaces (pluie). Conséquences : appauvrissement des sols, pollutions des cours d'eau.

Palette végétale - Les arbustes et les grimpantes

Arbustes



Abélia (*Abelia grandiflora*)



Amélanchier (*Amelanchier ovalis*)



Cognassier du Japon (*Chaenomeles japonica*)



Laurier sauce (*Laurus nobilis*)



Sureau (*Sambucus nigra*)



Lilas (*Syringa*)



Noisetier (*Corylus avellana*)



Cytise (*Laburnum anagyroides*)



Amandier de Chine (*Prunus triloba*)



Seringat (*Philadelphus coronarius*)



Boule de neige (*Viburnum opulus*)



Laurier tin (*Viburnum tinus*)

Grimpantes



Bignone (*Bignonia capreolata*)



Houblon (*Humulus lupulus*)

Palette végétale - Les arbres



Arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*)



Cerisier du Japon (*Prunus serrulata*)



Pommier fleurs (*Malus everest*)



Savonnier (*Koelreuteria paniculata*)



Figuier (*Ficus carica*)



Alisier torminal (*Sorbus torminalis*)



Érable champêtre (*Acer campestre*)



Chêne vert (*Quercus ilex*)



Alisier blanc (*Sorbus aria*)

Palette végétale - Les vivaces et les plantes aromatiques

Vivaces



Acanthe (*Acanthus mollis*)



Corbeille d'argent (*Arabis caucasica*)



Campanule des murailles (*Campanula portenschlagiana*)



Valériane (*Centranthus ruber*)



Montbretia (*Crococsmia*)



Iris des jardins (*Iris germanica*)



Paquerette des murailles (*Erigeron karvinskianus*)



Molène noire (*Verbascum nigrum*)

Plantes aromatiques



Aneth (*Anethum graveolens*)



Mélisse (*Melissa officinalis*)



Menthe (*Mentha viridis*)



Romarin (*Rosmarinus officinalis*)



Sauge (*Salvia officinalis*)



Thym (*Thymus vulgaris*)



Sarriette vivace (*Satureja montana*)



Lavande (*Lavandula angustifolia*)

DES FICHES PRATIQUES SUR DIFFÉRENTS THÈMES

1 L'AVAP de Lormont

Patrimoine bâti

2 La composition des façades

3 Les bâtiments en pierre

4 L'extension et la surélévation des bâtiments

5 Les menuiseries extérieures et les volets

6 Les toitures

Isolation et économie d'énergie

7 L'isolation thermique et acoustique

8 La ventilation

9 Le chauffage

10 La luminosité et l'éclairage

11 L'énergie solaire

Jardins et espaces libres

12 Les perrons et jardinets de devant

13 Les clôtures de jardin

14 Les murs en pierres

15 Les plantations du jardin

16 Les terrasses et les allées

17 Le parc des villas

18 L'entretien des jardins

Elles sont disponibles à cette adresse :
<http://www.bordeaux-metropole.fr/AVAP>

CONTACT

Mairie de Lormont:

Service urbanisme
1 Rue André Dupin, 33310 Lormont
Tél: 05 57 77 63 40

Rédaction:

- Marie-Pascale Mignot - architecte
- Isabelle Humbert - paysagiste
- ALTO STEP - développement durable et ingénierie thermique

